

Hélène Velasco et Christian Bouquet

Frontières du Sud ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Hélène Velasco et Christian Bouquet, « Frontières du Sud ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 222 | Avril-Juin 2003, mis en ligne le 13 février 2008. URL : <http://com.revues.org/index841.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires de Bordeaux

<http://com.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://com.revues.org/index841.html>

Document généré automatiquement le 04 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Hélène Velasco et Christian Bouquet

Frontières du Sud ?

Pagination originale : p. pp.121-124

- 1 En choisissant pour ce numéro spécial des Cahiers d'Outre-Mer le thème des « Frontières du Sud », nous entrons pour ainsi dire à pieds joints dans la problématique relative à l'objet de recherche en géographie. Ainsi faisons-nous référence d'une part à la géographie dite régionale en employant le terme de Sud, et d'autre part à la géographie dite générale en utilisant celui de frontière¹.
- 2 D'emblée, dans chacune des deux branches, diverses questions se posent : le sud est-il singulier, ou pluriel comme le suggère C. Pradeau, afin de prendre en compte la multiplicité et la variété des réalités à l'intérieur du cadre, mais aussi de sortir du concept Nord/Sud ? Car, après tout, n'est-on pas toujours au sud de quelque part ? De même, le terme de frontière renvoie-t-il exclusivement aux frontières nationales ou ne sont-elles pas aussi des instruments spatiaux à vocation socio-culturelle nécessaires à la territorialisation des groupes humains ? Une extension du terme ne permettrait-elle pas de sortir de l'implicite et de mettre en doute la réalité observable et nommée par les sociétés ? Ainsi, accoler les deux termes - frontière et sud – revient-il à lancer un appât et attendre que le géographe "morde".
- 3 C'est une géographie plurielle qui s'est révélée à la lecture des textes reçus, illustrant la multiplicité des approches possibles, la variété des lectures, et donc la richesse de la discipline, dont les propres frontières semblent parfois ébranlées. Aucun auteur ne songe d'ailleurs à donner une définition au terme : « c'est un truisme », selon C. Pradeau, « une thématique récurrente en géographie » pour B. Stary. Pour eux, les frontières sont politiques, construites donc artificielles. Mais alors y a-t-il une spécificité du Sud par rapport au Nord ? Sans nul doute pour certains des auteurs qui, dans le dit ou dans le suggéré, invoquent l'héritage colonial. Géographes post-coloniaux, ils s'attachent donc à comprendre les effets de la colonisation sur les violentes et déroutantes turbulences qui agitent, aujourd'hui, les pays du Sud et leurs frontières. Porteurs (ou imprégnés ?) d'une sorte de « fascination spatio-temporelle »², ils fondent leur système explicatif sur la recherche de causes historiques qui font que les frontières du Sud ont été ordonnées par un pouvoir exogène (c'est-à-dire imposant par décision descendante le tracé des frontières) et surtout étranger (en Afrique essentiellement les Anglais et les Français, dans le Cône sud-américain, les Espagnols et les Portugais).
- 4 Si, de façon sous-jacente, les problèmes du développement et des graves disparités entre les deux zones (Nord et Sud) sont présents, c'est essentiellement la question de la Méditerranée comme frontière qui, explicitement, se réfère à une cause économique. En effet, pour O. Clochard, c'est le différentiel économique (hérité aussi de la colonisation et de la décolonisation) entre pays littoraux, et les représentations qu'il génère (notamment par l'amélioration des moyens de communication) qui ont fait de la Méditerranée une frontière. Frontière emblématique de la séparation entre deux mondes que tout oppose, mais ô combien matérielle et meurtrière. Toutes les causes invoquées (historiques, économiques, sociales) laissent préjuger que le débat sur les conséquences des processus de colonisation et de décolonisation est, aujourd'hui encore, bouillonnant. L'éthique de la condamnation semble se trouver en butte à certains événements tant matériels [relativement peu de contestation des tracés coloniaux en Afrique selon C. Bouquet, réappropriation et matérialisation de la frontière coloniale entre la Côte-d'Ivoire et le Ghana d'après B. Stary)] qu'idéal [effet de la mondialisation marchande pour C. Pradeau], annonçant peut-être l'émergence d'un nouveau paradigme fondé sur la multicausalité, les emboîtements d'échelles et les liaisons

géographiques, autrement dit ce que Jean-Paul Ngoupandé appelle “l'épiphénomène” de la colonisation³.

- 5 D'ailleurs la lecture des textes présentés montre que, pour mettre en évidence la dialectique de la frontière - frontière-fermeture / frontière-ouverture - les auteurs trouvent précisément dans la méthode des emboîtements d'échelles un recours nécessaire. Ainsi, tout comme Anselmo Pomes⁴, traitant des frontières du Chili avec le Pérou et la Bolivie, les auteurs proposent-ils un double regard : lointain d'une part, et au prisme des processus (économique, politique, juridique) de leur construction et du tracé matériel plus ou moins consistant qui leur sont liés ; et proche d'autre part, en regard des mouvements, des échanges et des mobilités. La frontière semble relever à la fois du regnum et du dominium (C. Pradeau) à tel point que « toutes ces périphéries semblent paradoxalement être devenues des centres » C. Bouquet), ou des « espaces dynamiques d'échanges » (B. Stary), et aussi « un vaste limes assiégé par des personnes en quête d'une vie meilleure, (...) que ni les contrôles renforcés, ni les morts, ni les arrestations, ... » (O. Clochard) ne semblent pouvoir troubler.
- 6 Peut-on y relever avec C. Bouquet « l'attitude des populations locales à se soustraire ou à s'adapter aux interventions extérieures et à faire prévaloir une réactivité locale par rapport à des normes globales » ? Car si le mode de franchissement des frontières par les individus ou les groupes (en douceur ou en force), ainsi que la distance entre les points de départ et d'arrivée (plus ou moins importante) sont à prendre en compte, c'est aussi par l'expérience du déplacement que la frontière peut être envisagée.
- 7 Ce type de regard nécessite des méthodes spécifiques. Ici, il n'est plus question d'analyse de traités ou de correspondances diplomatiques, de chiffres et de statistiques, car c'est l'individu et son expérience territoriale qui importent. Les méthodes sont bien sûr de type anthropologique, et le géographe procède par entretien (O. Clochard et F. Boyer), voire par immersion (observation participante, F. Boyer). Nous faisons un pas de plus dans la découverte de la frontière. Elle n'est plus seulement un trait sur une carte, le résultat de méta-processus de tous ordres, un espace flottant de relations souvent illicites et toujours sanctionnées par une autorité institutionnelle. La frontière est aussi un bagage culturel construit par les individus et les groupes, bagage qui suit les déplacements et qui permet de bâtir pour un temps court (le temps d'une migration) et dans un espace fuyant, donc peu ou pas appréhensible (le parcours géographique de la migration), le cadre rassurant de l'enfermement protecteur.
- 8 Alors, finalement, les frontières ne seraient-elles donc que des instruments sociaux ? Les frontières ne seraient-elles qu'imaginaires ? Que répondre ? Seulement que le débat est ouvert et que nous y voyons déjà poindre « des deux cotés, des excès dans l'exagération [mais] que les questions posées témoignent [et témoigneront] d'une belle santé de la géographie, et qu'il est fort à parier qu'une discipline où l'ancien n'est pas soumis à un feu roulant de mises en questions et en critiques se porte mal »⁵.

Notes

1 Voir à ce propos DEBARBIEUX B., « présentation générale : de l'objet géographique à l'effet géographique » dans *Objet et effet géographique* (Ouvrage collectif), MSH, Grenoble, à paraître.

2 Voir Peter GOULD

3 *L'Afrique sans la France : histoire d'un divorce consommé*, 2002, Paris, Albin Michel ; *L'Afrique face à l'Islam*, 2003, Paris, Albin Michel.

4 Directeur du Département des limites et des frontières, Ministère des affaires étrangères, Santiago du Chili.

5 GOULD (Peter), 1996, L'espace, le temps et l'être humain, in *Géographie : état des lieux. La dimension environnementale*, Paris Unesco-Erés, p. 517-531

Pour citer cet article

Référence électronique

Hélène Velasco et Christian Bouquet, « Frontières du Sud ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 222 | Avril-Juin 2003, mis en ligne le 13 février 2008. URL : <http://com.revues.org/index841.html>

À propos des auteurs

Hélène Velasco

Maître de conférence, Université Michel de Montaigne

Christian Bouquet

Maître de conférence, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Droits d'auteur

© Tous droits réservés
